

Réponse à la question écrite n°467-1 de Madame Latifa Aït-Baala à Madame Barbara Trachte, Ministre-Présidente, chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget, de la Fonction publique concernant les travailleurs relevant du décret ambulatoire de 2009

Données relatives au nombre d'équivalents temps plein financés par les agréments:

N°	Secteurs	Nbre services/secteur	-	Fédération/secteur	Nbre ETP CADRE	Nbre ETP EFFECTIFS
1	Centres de coordination de soins et de services à domicile	5			23,000000	23
2	Services de soins palliatifs et continués	4	+	1	12,500000	19
3	Services de toxicomanies	16	+	1	86,011500	143
4	Centres d'accueil téléphonique (CAT)	2			6,000000	8
5	Maisons médicales	50	+	1	75,000000	160
6	Services de santé mentale	22	+	1	226,225536	449
7	Services d'aide à domicile (SAD)	7	+	1	817,000000	937
8	Planning	27	+	1	105,850000	368
9	Centres action sociale globale	9	+	1	43,250000	61
10	Médiation de dettes	6	+	1	13,980000	18
	TOTAL	148		8	1.408,817036	2.186